

**DÉLIBÉRATION**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le 2 décembre à 20H30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13	▪ <b>Étaient présents :</b> Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Baptiste MATEL, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.
Date de convocation : 28 novembre 2016	▪ <b>Absent excusé avec pouvoir :</b> Franck GUEGAN donne pouvoir à Pierre GUEGAN
Date de publication et d'affichage : Le 7 décembre 2016	▪ <b>Absents :</b> Philippe BERNERY ▪ <b>Secrétaire :</b> Régine KERVIEL

**Délibération n°1 de la séance du 2 décembre 2016**

**REF/N°2016-073 : PORT – DOSSIER INTEMPERIES MOLES EST ET OUEST : Validation des solutions de travaux – Stade avant projet, estimatif dépenses et plan de financement prévisionnel**

Monsieur le maire rappelle les quatre sites situés dans la concession portuaires touchés par les intempéries en 2013/2014 pour lesquels le fond intempéries a été sollicité (chemin du hallage, mur de soutènement, môles E et O, et digue embarcadère). Les trois derniers ont été retenus. Lors d'une séance précédente, au vu des contraintes techniques et financières, il a été décidé d'effectuer les travaux des môles E et O avant ceux du mur de soutènement. Cependant, le plan de financement prévisionnel des deux premiers sites de travaux sera abordé afin de programmer au mieux la réalisation des trois dossiers dans le délai imparti.

**1- Môles Est et Ouest**

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Pierre GUEGAN qui informe les élus des estimatifs de travaux reçus le 12 juin 2014 et des préconisations de travaux et estimatifs reçus ce jour 2 décembre 2016 à la suite des études complémentaires réalisées : l'enveloppe globale du projet passe de 92 134€ à 120 135€. Monsieur GUEGAN expose les particularités ressortant du rapport sur les études complémentaires.

Après explications, le conseil municipal valide les solutions de travaux préconisées par le cabinet Géolithe et charge monsieur le maire de passer en phase PRO / DCE et de lancer l'appel d'offres.

<b>Estimatif dépenses:</b>	<b>Au 12 juin 2014</b>	<b>Au 2 décembre 2016</b>
<b>Total projet :</b>	<b>92 134.00€</b>	<b>120 135.00€</b>
<b>Estimatif des recettes :</b>		
Préfecture - Fonds intempéries	26.71% 32 099.98€	
Préfecture - DETR 2017	50% 60 067.50€	
Autofinancement	23.29% 27 967.52€	
<b>Total recettes</b>	<b>100 % 120 135.00€</b>	

Après avoir exposé le plan de financement prévisionnel, le conseil municipal charge monsieur le maire de solliciter l'aide de la Préfecture au titre de la DETR 2017 (dossier n°1 - prioritaire).

**2- Mur de soutènement Pen-Prad :**

Afin de procéder aux études complémentaires proposant les préconisations de travaux et de permettre la programmation de ce deuxième dossier consécutivement, monsieur le maire propose de présenter dès à présent le dossier mur de soutènement auprès de la DETR 2017 (dossier n°2), aussi propose l'ajustement suivant du plan de financement.

<b>Ingénierie :</b>	<b>Estimatif du 12 juin 2014</b>
Devis signé société Géolithe pour l'estimatif des travaux :	2 900.00€
Etudes complémentaires préconisées :	25 000.00€
Maîtrise d'œuvre liée aux travaux :	22 500.00€
Divers et imprévus (3%) :	1 600.00€
<b>Total ingénierie :</b>	<b>52 000.00€</b>
<b>Travaux :</b>	
Estimatif :	180 000.00€
Divers et imprévus (3%) :	6 000.00€
<b>Total travaux :</b>	<b>186 000.00€</b>
Total projet :	238 000.00€
Surcout insulaire constaté au premier dossier +30%	71 400.00€
<b>Total PROJET =</b>	<b>309 400.00€</b>

<b>Estimatif des recettes :</b>	
Préfecture - Fonds intempéries accordé	26.79% 82 897.12€
DETR 2017 (50% de 260 000€)	42.01% 130 000.00€
Autofinancement	31.20% 96 502.88
<b>Total recettes estimées</b>	<b>100% 309 400.00€</b>

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les deux plans de financement prévisionnels et charge monsieur le maire de solliciter la Préfecture au titre de la DETR 2017 pour les deux dossiers, condition pour mener à bien les travaux de remise en état.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 7 décembre 2016

sous le n° 16-099D2016-073 (matière de l'acte 7-1)

Accusé réception le 7 décembre 2016

Publiée le 7 décembre 2016

Document certifié conforme

Le Maire

Norbert NAUDIN

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le 2 décembre à 20H30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
 En exercice : 14  
 Présents : 12  
 Votants : 13

Date de convocation :  
 28 novembre 2016

Date de publication et  
 d'affichage :  
 Le 7 décembre 2016

▪ **Etaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Baptiste MATEL, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absent excusé avec pouvoir** : Franck GUEGAN donne pouvoir à Pierre GUEGAN

▪ **Absents** : Philippe BERNERY

▪ **Secrétaire** : Régine KERVIEL

**Délibération n°2 de la séance du 2 décembre 2016**

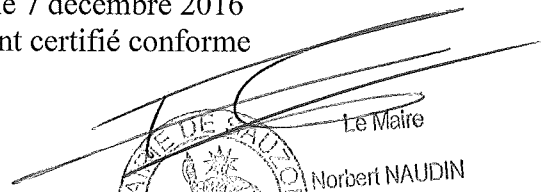
**RÉF/N°2016-074 : PERSONNEL – FIXATION D'UN TAUX HORAIRE POUR UN CONTRAT DE TRAVAIL « VACATAIRE »**

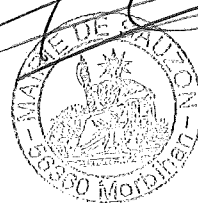
Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité de recruter un agent vacataire de manière ponctuelle.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le taux horaire à 15 € BRUT.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
 Télétransmission le 7 décembre 2016  
 sous le n° 16-100D2016-074 (matière de l'acte 4-4)  
 Accusé réception le 7 décembre 2016  
 Publiée le 7 décembre 2016  
 Document certifié conforme

  
 Le Maire  
 Norbert NAUDIN



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le 2 décembre à 20H30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 13

Date de convocation :  
28 novembre 2016

Date de publication et  
d'affichage :  
Le 7 décembre 2016

▪ **Étaient présents :** Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Baptiste MATEL, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absent excusé avec pouvoir :** Franck GUEGAN donne pouvoir à Pierre GUEGAN

▪ **Absents :** Philippe BERNERY

▪ **Secrétaire :** Régine KERVIEL

**Délibération n°3 de la séance du 2 décembre 2016**

**RÉF/N°2016-075 :PERSONNEL-AVANCEMENT DE GRADE**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un agent peut bénéficier d'un avancement de grade : l'assemblée délibérante doit se prononcer sur la suppression de l'ancien poste et sur la création du nouveau poste.

Il propose de supprimer :

- Adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe

Et de créer :

- Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité cet avancement de grade au 1<sup>er</sup> décembre 2016 et approuve la modification du tableau des effectifs (JOINT).

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 7 décembre 2016

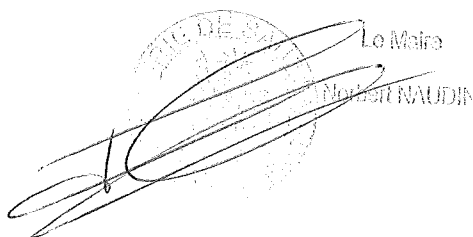
sous le n° 16-101D2016-075 (matière de l'acte 4-1)

Accusé réception le 7 décembre 2016

Publiée le 7 décembre 2016

Document certifié conforme

Le Maire  
Norbert NAUDIN



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le 2 décembre à 20H30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Norbert NAUDIN, Maire de SAUZON.

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 13

Date de convocation :  
28 novembre 2016

Date de publication et  
d'affichage :  
Le 7 décembre 2016

▪ **Etaient présents** : Norbert NAUDIN, Pierre GUÉGAN, Baptiste MATEL, Yves LOYER, Marie-Pierre GALLEN, Huguette HUEL, Régine KERVIEL, François-Xavier COULON, Thierry MAHÉO, Fabien DRAMARD, Isabelle VILLATTE, Léopold LAMBOTIN.

▪ **Absent excusé avec pouvoir** : Franck GUEGAN donne pouvoir à Pierre GUEGAN

▪ **Absents** : Philippe BERNERY

▪ **Secrétaire** : Régine KERVIEL

**Délibération n°4 de la séance du 2 décembre 2016**

**RÉF/N°2016-076 : CEREMONIE DES VŒUX**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la salle Taillefer ne sera pas disponible pour la cérémonie des vœux. D'autres solutions envisagées ne donnant pas satisfaction, et au vu des circonstances, monsieur le maire propose aux conseillers l'envoi des vœux écrits aux habitants.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à la majorité (1 abstention, 12 pour) cette proposition.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

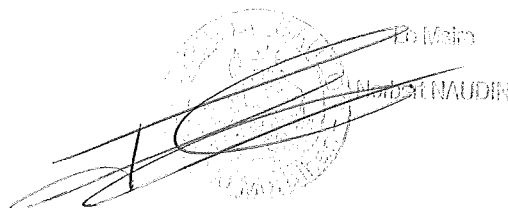
Télétransmission le 7 décembre 2016

sous le n° 16-102D2016-076 (matière de l'acte 9-1)

Accusé réception le 7 décembre 2016

Publiée le 7 décembre 2016

Document certifié conforme

  
Norbert NAUDIN